

Informations de base	
2023/0192(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	
Habiliter la France à négocier, à signer et à conclure un accord international sur les exigences en matière de sécurité et d'interopérabilité sur la liaison fixe transmanche	
Subject	
3.20.02.01 Sécurité ferroviaire 3.20.15.08 Coopération et accords de transport ferroviaire	
Zone géographique	
France Royaume-Uni	

Acteurs principaux			
	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme	VITANOV Petar (S&D)	27/06/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive WARBORN Jörgen (EPP) RIQUET Dominique (Renew) PORĘBA Tomasz Piotr (ECR) CHAIBI Leila (The Left)	
	Commission pour avis sur la base juridique	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	LAGODINSKY Sergey (Greens/EFA)	01/01/2024
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Mobilité et transports	VĂLEAN Adina	
Comité économique et social européen			

